

INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHES  
POUR LE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION  
ORSTOM

RAPPORT SUR LA MISSION EFFECTUEE AU MALI  
04-11/07/87

Pierre BAUJARD  
Laboratoire de Nématologie  
ORSTOM BP 1386  
DAKAR SENEGAL

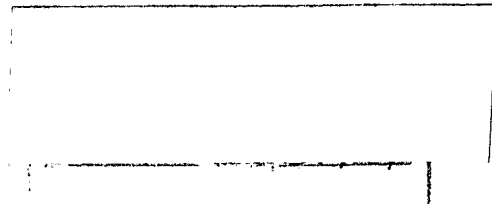
ORSTOM Fonds Documentaire

N° : 25243

Cote : **B**

Date : 880725

Dakar, septembre 1987



Résumé

Une mission d'évaluation des effets résiduels des traitements nématicides a été effectuée au mois de juillet 1987 au Mali.

Summary

In July 1987, residual effects of nematicidal treatments in Mali have been estimated.

Suite aux réalisations (1) du Laboratoire de Nématologie de l'ORSTOM à Dakar sur la zone arachidière de la C.M.D.T. à San (Mali), l'évaluation d'un éventuel effet résiduel des traitements nématicides a été entreprise.

Calendrier :

04/07/87 : Arrivée à Bamako. Prises de contacts avec la C.M.D.T.

05-07/07/87 : Départ sur San. Visite des essais sur San, Tominian, Sourountouna et Yangasso. Entrevues avec MM. BA et JANNOT, C.M.D.T., San. Retour à Bamako.

08/07/87 : Entrevues avec Monsieur CISSE, responsable du projet " Mali Sud", Monsieur DE CHABANNES, Secrétaire Général de la C.M.D.T., Monsieur DIAKITE, responsable du département "Techniques".

09/07/87 : Entrevue avec Monsieur BA, Directeur Général de l'O.D.I.P.A.C.

11/07/87 : Départ sur Paris pour congés administratifs.

(1) BAUJARD, P. (1986). Prospections nématologiques au Mali. Etude des zones arachidières de l'O.D.I.P.A.C. et de C.M.D.T. Rapport de la Convention ORSTOM/FAC numéro 6510 47261 00 ORSTOM, Dakar, 53 p. (multigraphié).

BAUJARD, P. (1987). Résultats des essais de traitement nématicides sur la zone arachidière de la C.M.D.T., région San, Mali. ORSTOM, Dakar, 7 p (multigraphié).

### Résultats de la visite des essais

Les premières pluies de l'hivernage 1987 ont débuté au mois de juin. En raison du caractère erratique du phénomène, les labours n'ont été effectués que très tardivement à la fin du mois de juin 1987. Les semis n'avaient pas encore débuté lors de notre passage.

Sur la Z.E.R. de Tominian, le labour avait supprimé toute végétation adventice. Il n'est pas alors possible de pronostiquer un éventuel effet résiduel du traitement nématicide. Les deux essais étaient parfaitement bornés.

Sur la Z.E.R. de San, l'essai emblavé en mil en 1987 à Sienso n'était pas labouré. Le bornage n'était pas encore effectué. La végétation adventice ne permet pas de déceler un effet résiduel du traitement nématicide, probablement en raison du mauvais déroulement du traitement (nombreuses racines d'arbres).

L'essai emblavé en arachide en 1987 à Parana, correctement préparé, montre sur les parcelles ayant reçu le nématicide un développement des adventices après labour bien supérieur à celui observé sur les parcelles "témoins". Ce phénomène semble confirmer les observations effectuées au Sénégal sur les essais réalisés sur des sols riches en argile et/ou en matière organique : le traitement nématicide n'a pas d'effet sur la végétation l'année du traitement ; on obtient un effet bénéfique dès la deuxième année.

Sur la Z.E.R. de Yangasso, on enregistre, comme précédemment à Parana, un effet résiduel du traitement nématicide sur les adventices de l'essai emblavé en arachide en 1987. Sur l'essai emblavé en mil en 1987, le labour tardif a détruit les adventices. Le bornage de ces deux essais n'était pas encore réalisé.

Sur la Z.E.R. de Sourountouna, le bornage avait disparu. Le labour tardif ne permet pas d'effectuer d'observation.

Lors de ces visites sur le terrain, les conclusions tirées de l'expérimentation 1987 ont été rappelées. La nécessité de réaliser les semis à la densité préconisée et d'effectuer des désherbages en nombre suffisant pour contrôler la flore adventice a été soulignée. La nature expérimentale de ces essais a été précisée : il ne s'agit pas encore de vulgariser une technique au niveau paysan mais d'évaluer actuellement les potentialités de cette technique.

### Résultats des contacts noués :

- à la C.M.D.T. : la nécessité d'effectuer une évaluation des

récoltes et la détermination des niveaux de peuplements nématologiques à la fin de l'hivernage 1988 a été soulignée de part et d'autre. Il apparaît actuellement que le Laboratoire de Nématologie de l'ORSTOM à Dakar ne pourra pas supporter le financement de cette mission. Il faudrait donc que celui-ci (transport Dakar-Bamako-Dakar, per diem et transport des échantillons de sol par voie aérienne) soit pris en charge par la C.M.D.T.

- le projet "arachide" connaît actuellement un problème de commercialisation des arachides de confiserie de la variété 47 10. Celles-ci ne présentent pas des caractères biométriques suffisants (taille de l'amande) pour trouver des débouchés sur le marché. Une démarche a été effectuée auprès de l'I.R.H.O. pour demander l'évaluation de ce problème.

- à l'O.D.I.P.A.C. : la demande d'une intervention du Laboratoire de Nématologie de l'ORSTOM, Dakar, pour mettre en place des essais de traitement nématocide sur cette zone a été réitérée. Cette intervention pourrait être réalisée sur un financement FAC, Bamako. Un deuxième volet de financement pourrait alors être demandé à cet organisme pour terminer la prospection nématologique de la zone sahélienne du Mali : régions du Kaarta, du Macina et du Gourma.